

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA PLÉIADE

Procès-verbal - Rencontre du

DATE : 20 avril 2021, 18h45

LIEU : Team – vidéoconférence

Personnes présentes

Andrée-Anne Gaudreault	Représentante des parents
Émilie Gagné	Représentante des parents
Gabrielle Auger	Représentante du personnel professionnel
Julie Grondines	Représentante du personnel enseignant
Louise-Martine Lévesque	Directrice
Marie-Noëlle Dionne	Représentante du service de garde
Martine Gilbert	Représentante des parents
Maude Beaubien	Représentante du personnel enseignant
Mihaita Saulea	Représentant des parents

Personne absente

Simon Gagnon	Représentant des parents
Aude Viaud	Représentante des parents
Myriam Guillemette	Représentante du personnel de soutien

Public

Mme Karem Garcia

	Sujets	Commentaires	Suivis
	1. Ouverture de la séance, mot de bienvenue et vérification du quorum	Mme Gagné souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum à 18h50.	
006-CE 2020/2021-32	2. Adoption de l'ordre du jour	Sur proposition de Mme Beaubien, l'ordre du jour est adopté avec modifications.	
006-CE 2020/2021-33	3. Adoption du procès-verbal du 16 février 2021	Adoption et suivis au procès-verbal du 16 février 2021. Aucune modification n'est apportée au procès-verbal. Mme Beaubien propose l'adoption du procès-verbal du 16 février 2021.	
006-CE 2020/2021-34	4. Adoption et suivis au procès-verbal du 16 février 2021	Points de suivis : 7. Sera traité au point 7 du présent ordre du jour 9. Le courriel a été envoyé 17. La communication ne semble pas avoir été envoyée aux parents	Mme Lévesque fera un rappel auprès de Mme Cindy.
	5. Périodes de questions du public	Mme Garcia mentionne que les procès-verbaux des dernières rencontres du CE ne sont pas encore déposés sur le site web de l'école. Mme Gagné en profite pour faire un rappel à l'effet que la Loi oblige que les PV soient déposés sur le site web de l'école.	Mme Lévesque fera un rappel auprès de Mme Cindy.

	Sujets	Commentaires	Suivis
6.	Adoption des mesures décentralisées	<p>Mme Lévesque énumère les mesures et explique qu'il s'agit des mesures protégées dont l'établissement doit rendre compte cette année.</p> <p>Elle explique que pour certaines mesures les sommes sont parfois partagées entre l'école et le centre de service scolaires.</p> <p>Concernant les mesures spécifiques à l'école de La Pléiade, Mme Lévesque mentionne la réception d'un montant supplémentaire octroyé sur la mesure <i>Aide alimentaire</i> qui n'apparaît pas dans la collecte info.</p> <p>Mme Gagné se demande si les montants octroyés pour la mesure 15186 <i>Sorties scolaires</i> seront perdus s'ils ne sont pas dépensés d'ici la fin de l'année. Mme Lévesque mentionne que rien n'est encore décidé à ce moment-ci.</p> <p>Mme Gagné propose que le Conseil d'établissement adopte les mesures protégées telles que présentées. La proposition est secondée par Mme Gaudreault et Mme Dionne.</p>	<p>Ces mesures doivent être signées par la Présidente de du CÉ ainsi que la secrétaire avant le 1^{er} mai prochain, afin de ne pas perdre les montants.</p>
7.	Questionnaire aux parents	<p>Afin de corriger les fautes d'orthographe, le questionnaire a été retiré du site web. Malheureusement, les réponses d'une quarantaine de questionnaires déjà remplis n'ont pu être récupérées.</p> <p>Puisque cette étape est importante pour le projet éducatif de l'école, le questionnaire sera corrigé et envoyé à nouveau aux parents en expliquant le problème technique survenu.</p>	<p>Mme Lévesque s'assurera que le questionnaire est corrigé et acheminé rapidement pour un suivi au CÉ avant la fin de l'année.</p>

	Sujets	Commentaires	Suivis
006-CE 2020/2021-36	8. Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers	<p>Pour l'année prochaine Mme Lévesque explique la mise en œuvre des services.</p> <p>Elle mentionne que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des services d'orthophonie seront ajoutés dans les classes Pas-à-pas. - De nouveaux services de psychoéducation seront également disponibles afin de travailler le comportement et les aptitudes des élèves. - L'ajout de service d'orthopédagogue au préscolaire permet de faire plus d'activités de conscience phono. - Les services d'évaluation par les psychologues sont maintenant donnés à l'externe à la pièce pour le régulier. <p>Mme Beaubien propose l'approbation de la mise en œuvre des services complémentaires pour l'année prochaine.</p>	
006-CE 2020/2021-37	9. Cadre d'organisation du service de garde	<p>Mme Marie-Noëlle explique que les seuls changements se situent au niveau de la grille horaire et de la grille tarifaire, ceux-ci ayant été remis comme avant la COVID.</p> <p>Les montants :</p> <p>6.30 \$ pour une heure et demie de dîner 4.75 \$ pour une heure</p> <p>Ce document est sujet à changement selon les décisions gouvernementales liées aux mesures sanitaires, selon qu'il y ait un ou deux dîners.</p> <p>Mme Grondines propose l'adoption du cadre du service de garde.</p>	

	Sujets	Commentaires	Suivis
006-CE 2020/2021-38	10. Politique d'encadrement du code de vie	<p>Un peu modifié avec le CPE de l'école, le code de vie a été épuré et les manquements mineurs et majeurs ont été indiqués afin de rendre le tout plus clair. Seul l'horaire reste à ajouter avant de diffuser.</p> <p>M. Saulea demande si ce document sera rendu disponible aux parents de l'école. Mme Lévesque explique que ce document fait habituellement partie de l'agenda, cette année vue l'absence d'agenda, les parents auraient dû le recevoir par courriel ou en format papier.</p> <p>M. Saulea et Mme Gagné mentionne que ce document n'a malheureusement pas été transmis aux élèves/parents pour l'année 2020-2021, malgré le fait que cela ait été mentionné au CE en octobre 2020. À noter que l'envoi par courriel serait à privilégier</p> <p>Mme Beaubien propose l'approbation du code de vie de l'école.</p>	Mme Lévesque fera les vérifications nécessaires.
006-CE 2020/2021-39	11. Horaire continue – fête de fin d'année	<p>Il est proposé que l'école se termine à 13h15 lors de la journée de la fête de fin d'année le 22 juin.</p> <p>Mme Dionne s'interroge quant à la gestion du double horaire de dîner : quelle sera la façon de récupérer les enfants qui termineront à des heures différentes, si tel est le cas?</p> <p>Mme Beaubien mentionne que le comité de fin d'année travaille actuellement sur une proposition permettant aux professeurs titulaires, si l'horaire continue est approuvée, d'organiser un dîner respectant les bulles classes.</p> <p>Mme Gagné mentionne qu'il est difficile pour le CE de voter sur ce point puisqu'il manque de l'information, quant aux horaires entre autres. Elle propose de demander au comité de soumettre, par courriel, une proposition de projet, ce qui permettra au CE de se prononcer.</p> <p>M. Saulea et Mme Marie-Noëlle secondent.</p>	

	Sujets	Commentaires	Suivis
12.	Calendrier scolaire 2021-2022	<p>Mme Lévesque présente le calendrier scolaire de l'année 2021-2022.</p> <p>Mme Grondines se questionne sur certaines semaines qui semblent coupées, en décembre-janvier par exemple. Mme Lévesque explique que les dates ont été approuvées par plusieurs instances, dont les syndicats et le Comité de parents et qu'il s'agit ici d'un point d'information.</p>	
13.	Projet éducatif – analyse de la situation de l'établissement	<p>Mme Lévesque présente le document power point recensant les observations faites après la mise en place de pratiques probantes permettant d'augmenter l'efficacité de notre école, le sentiment d'appartenance des élèves, leur potentiel et les conditions de réussite à l'école de la Pléiade.</p> <p>Le slogan du projet éducatif : Devenir un modèle</p> <p>Mme Lévesque présente un document résumé relatant les observations faites à la suite de l'instauration du projet éducatif. Des graphiques représentant les résultats scolaires des élèves sont présentés, une amélioration intéressante pour l'année scolaire 2020-2021 est remarquée.</p> <p>« Communiquer » sera le chantier pour la prochaine année scolaire.</p> <p>Mme Gagné revient sur les travaux de la cour avant, puisque les plans devront être présentés au CE et que les travaux sont prévus cet été.</p>	<p>Le plan de Mme Maude devra être mis au propre et présenté au CE avant la fin de l'année.</p>
14.	Sorties éducatives à approuver	<p>Mme Grondines mentionne que les maternelles 4 ans (le 5 mai) et 5 ans (le 26 mai) aimeraient faire une sortie à l'aquarium. Selon les prochaines annonces du gouvernement, rien n'est moins sûr.</p> <p>Si par bonheur les lieux de cultures ouvraient la première semaine de mai, le CE pourraient voter par courriel, avec 48 heures de délai, pour approuver la sortie. Tous les membres sont en accord.</p>	

	Sujets	Commentaires	Suivis
15.	Entrée progressive des élèves au préscolaire	<p>Le CE doit adopter l'entrée progressive des élèves au préscolaire : 3 jours en début d'année (août) et 1 journée d'accueil (en juin).</p> <p>Mme Grondines mentionne qu'habituellement il s'agit de 4 jours et que cela semble conventionné avec le syndicat. Ce point sera reporté au prochain CE.</p> <p>Mme Gagné fait la proposition suivante : compte tenu des conditions sanitaires actuelles une demi-journée d'accueil sera tenue pour le préscolaire en début juin. L'approbation des autres journées prévues en août sera faite au prochain CE.</p> <p>Mme Marie-Noëlle approuve la proposition.</p>	Mme Lévesque fera les vérifications nécessaires.
16.	Formation pour les membres du conseil d'établissement	<p>Mme Gagné fait le rappel suivant : la formation est obligatoire pour tous les membres du CE. Actuellement, 6 membres ont réalisé la formation.</p> <p>Les autres membres s'engagent à réaliser la formation pour la fin de cette semaine (24 mai).</p>	
17.	Comité sur la sécurité routière	<p>Mme Lévesque présente les observations faites par la ville autour de l'école et présente un tableau relatant les problématiques soulevées par les parents et les employés : imprudence, vitesse, stationnement au mauvais endroit, traversées dangereuses, manque de brigadiers, etc. La ville devrait faire un projet pour régler ces problématiques et l'école serait incluse dans ce projet.</p> <p>Mme Dionne mentionne que les policiers ont fait de la surveillance active, des contraventions ont été remises.</p> <p>Mme Beaubien donne des explications sur la vidéo de sensibilisation, le projet est temporairement sur la glace compte-tenu des mesures sanitaires actuelles.</p> <p>Mme Gagné soulève le fait qu'il serait intéressant de faire le montage pour a fin de l'année et de réfléchir à lancer ça en force pour le début de l'année prochaine.</p>	Mme Lévesque contactera M. Charron pour obtenir plus de détails sur ce projet

	Sujets	Commentaires	Suivis
18.	O.P.P.	<p>Considérant la présence de Mme Renée, membre de l'O.P.P., Mme Gagné lui donne la parole.</p> <p>Mme Renée parle du projet des graffitis dans le bas des murs dans la cour d'école, le budget a été obtenu, cependant, compte tenu des conditions actuelles nous nous demandons si le projet pourra avoir lieu. Mme Lévesque mentionne que la rencontre devrait avoir lieu le 12 mai et que nous avons toujours espoir.</p> <p>Advenant que le projet ne se fasse pas, la demande de commandite devra être refaite l'an prochain.</p>	
19.	Communication de la présidente	<p>Mme Gagné, félicite et remercie l'équipe école pour leur travail exemplaire dans une situation difficile (conditions de travail, négociation, enseignement à distance, etc.).</p> <p>Le personnel du service de garde fait également un excellent travail d'intégration des cours à distance pour les élèves.</p> <p>Elle en profite pour féliciter les enfants pour leur résilience, après 4 semaines d'école à distance, ils continuent de bien travailler.</p>	
20.	Communication du représentant au comité de parents	<p>M. Saulea mentionne que la prochaine rencontre aura lieu le 29 avril 2021.</p>	

	Sujets	Commentaires	Suivis
21.	Communication de la représentante du service de garde	<p>Il a été décidé de faire rentrer le plus de personnel possible pour faciliter l'enseignement des enfants, la gestion des multiples connexions quotidiennes a été le plus grand défi.</p> <p>Mme Marie-Noëlle mentionne la présence d'environ 30 élèves dans les journées les plus occupées.</p> <p>Les activités prévues pour les journées pédagogiques sont suspendues pour le moment.</p> <p>Mme Beaubien en profite pour mentionner que le service de garde fait un travail exceptionnel pour brancher les enfants à leur cours en ligne et les soutenir dans leurs apprentissages. Les enseignants sont vraiment reconnaissants du travail effectué et de la collaboration du service de garde.</p>	
22.	Communication de la direction	<p>Mme Lévesque n'a que des félicitations à donner pour l'équipe école, elle souligne la persévérance de l'équipe et les remercie de garder le sourire.</p>	

	Sujets	Commentaires	Suivis
23.	Autres sujets	<p>a) Paradis agricole – Culture verticale Les gens de l'Église Loyola demandent à l'école de devenir partenaire dans leur projet d'économie sociale, ils ont approché Mme Lévesque. Ils veulent créer un paradis agricole dans l'église et aimerait que l'école devienne partenaire en pédagogie pour qu'éventuellement les élèves puissent participer. Ils aimeraient faire parvenir certains éléments de sondage ou certaines informations aux parents.</p> <p>Mme Beaubien, acquiesce qu'il serait intéressant de s'engager à faire circuler l'information. Toutefois, elle mentionne que considérant que les tâches de l'équipe école ne sont pas définies pour la prochaine année scolaire, il serait imprudent de s'engager à fournir du personnel. Cependant, nous pourrions leur mentionner que nous préférerions attendre en début de la prochaine année scolaire avant de s'engager.</p> <p>Mme Gagné souligne qu'il serait intéressant pour nous de saisir l'opportunité d'acquérir un membre de la communauté au sein du CE.</p> <p>Mme Renée propose que l'O.P.P. pourrait s'impliquer dans le projet, un comité pourrait être formé à cet effet.</p> <p>M. Saulea demande quelle sera la charge de travail estimée et la nature de l'implication. Il propose d'aller chercher un peu plus d'informations avant de s'engager formellement.</p> <p>Mme Gagné propose que l'école devienne partenaire avec le projet afin de leur permettre de faire un sondage auprès des parents, cette implication pourra être revue à l'automne.</p>	Mme Lévesque va communiquer avec les gens du projet pour prendre plus de détails.

b) Organisation scolaire

Mme Beaubien veut apporter un point à l'attention du CE : il y a quelques années plusieurs locaux étaient disponibles. Peu de temps après sont arrivées les classes Pas-à-Pas, constituées d'enfants qui ne viennent pas nécessairement du bassin.

Toutefois, considérant une augmentation de la fréquentation scolaire, certains enfants du quartier sont envoyés hors secteur ou des fratries sont séparées en raison du nombre de locaux disponibles. Elle se questionne sur la possibilité de prioriser des élèves du bassin et s'assurer de protéger les élèves d'une même fratrie.

Mme Lévesque mentionne que seule l'école de La Pléiade accueille des classes Pas-à-Pas au sein du Centre de services scolaires regroupant une clientèle spécialisée (les critères d'admission sont différents).

Comme il y aura deux nouvelles écoles primaires construites pour 2022-2023, il y a de fortes chances que le bassin de l'école de la Pléiade change et que le nombre d'élève diminue.

M. Saulea demande s'il existe une règle quant à la priorisation des élèves habitant dans le bassin? Mme Lévesque explique que la règle appliquée est de placer les 4 classes spécialisées, les classes régulières, le pré scolaire 5 ans et le pré scolaire 4 ans et qu'effectivement, la Loi oblige de protéger les fratries.

Mme Gagné demande s'il est envisagé de sacrifier le local de la bibliothèque. Selon Mme Lévesque, cette option n'est pas envisagée.

Mme Dionne explique qu'avant d'ouvrir un nouveau groupe plusieurs aspects sont analysés (plus d'un ou deux élèves supplémentaires).

Selon le Ministère de l'éducation, l'école ne déborde pas : les calculs sont faits en fonction du nombre de pieds carrés et il existe des locaux physiques qui sont utilisés à d'autres fins que pour de l'enseignement.

Mme Beaubien demande s'il est possible que le CE adopte une motion qui pourrait être présentée au CA du Centre de services scolaire afin qu'il

Sujets		Commentaires	Suivis
		réfléchisse à une solution. Mme Gagné propose de signer une lettre à cet effet, cette lettre pourrait être acheminée à la directrice générale adjointe en mai et au comité de parent du 29 mai. Mme Beaubien propose d'aider, avec ses collègues, Mme Gagné dans la rédaction de la lettre.	
24.	Levée de l'assemblée	Sur proposition de Mme. Beaubien, il est résolu à l'unanimité de lever la séance ordinaire du 20 avril 2021 à 20h53.	
Signature de la présidente			Signature de la secrétaire

006-CE 2020/2021-41